



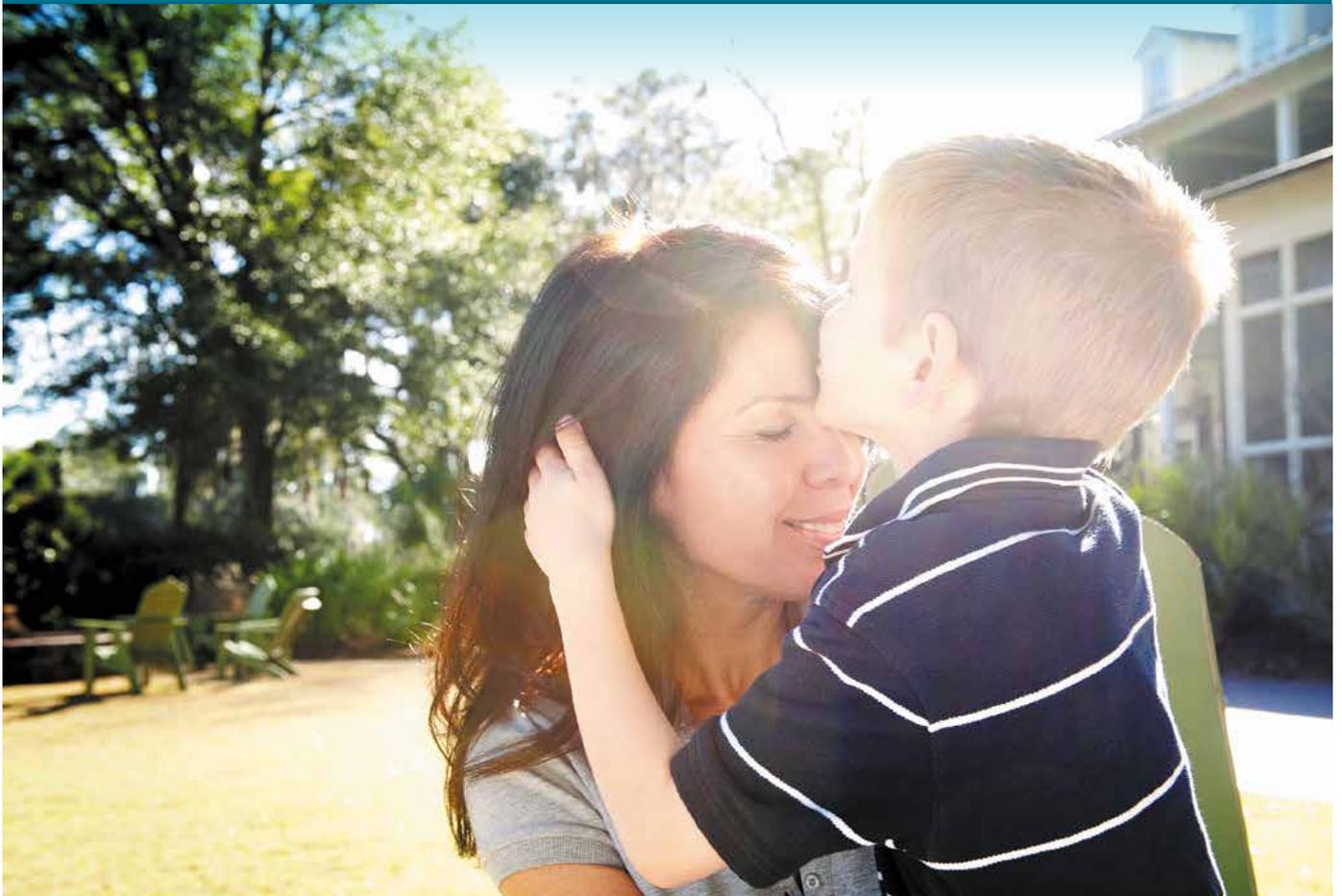
**ACTION
ENFANCE**

Reconnue d'utilité publique



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014



SOMMAIRE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

I – LA FONDATION
ACTION ENFANCE ET
SES VILLAGES

UN MODÈLE ÉDUCATIF
UNIQUE DANS L'UNIVERS DE LA
PROTECTION DE L'ENFANCE p. 4

LE POINT SUR NOS JEUNES
ET SUR NOTRE ACTIVITÉ p. 6

UNE FONDATION
14 ÉTABLISSEMENTS p. 8

LA VIE INSTITUTIONNELLE
D'ACTION ENFANCE p. 10

2014 UNE ANNÉE EN IMAGES p. 12

II – L'ÉDUCATEUR DANS
UN MODÈLE D'ACCUEIL
DE TYPE FAMILIAL

L'ACCUEIL DE TYPE FAMILIAL,
UN MODÈLE ÉDUCATIF POSITIF p. 15

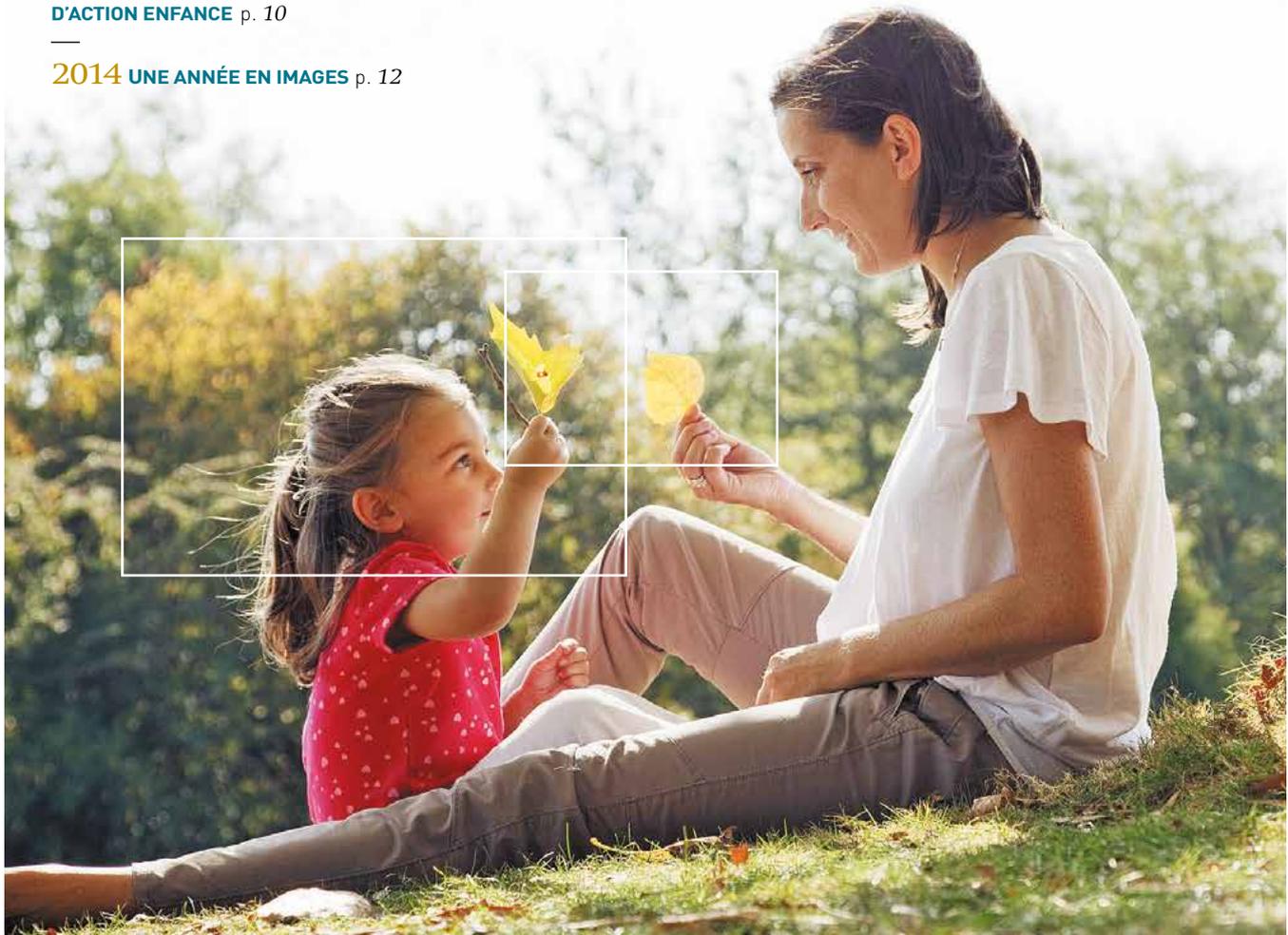
DES ÉDUCATEURS
ACCOMPAGNÉS ET SOUTENUS p. 18

III – UN MODÈLE ÉDUCATIF
RESPONSABILISANT

PRENDRE PART
AUX ÉVOLUTIONS DE LA PROTECTION
DE L'ENFANCE p. 21

ÉDUCATEURS
ET RESPONSABLES DE FAÇON
PLEINE ET ENTIÈRE p. 26

LES COMPTES 2014
DE LA FONDATION p. 28



Dans un souci de confidentialité, les photos d'enfants de ce présent document ne correspondent pas aux enfants de nos Villages.

Pierre Lecomte, Président
et Phong Alexandre Guillen,
Directeur général



NOS ACTIONS POUR L'ENFANCE EN 2014

Faire émerger l'action et la cause

En 2014, le Conseil d'administration a engagé des opérations de communication destinées à mieux faire connaître au plus grand nombre tout à la fois la Protection de l'Enfance, la Fondation et son accompagnement spécifique de frères et sœurs en Village d'Enfants, sur une durée longue, parfois très longue.

Afin d'accroître sa notoriété et sa visibilité, la Fondation a notamment fait le choix d'un nouveau nom, ACTION ENFANCE, qui réaffirme plus clairement l'action et la cause.

Elle a également entrepris de sensibiliser à sa mission des personnalités politiques et médiatiques à travers l'opération « Faut vous faire un dessin ? » qui, à la suite de l'envoi de nombreux dessins d'enfants, a suscité un grand nombre de témoignages de soutien.

Accompagner et former les éducateurs

Dans le Projet de la Fondation, les éducateurs familiaux au contact des enfants et des jeunes tiennent un rôle central. Sans eux, sans ces femmes et ces hommes qui partagent, jour après jour, le quotidien des enfants, sans l'appui de toute la structure des Villages d'Enfants ou des Foyers concentrée sur le mieux-être des enfants, le Projet de la Fondation ne pourrait réussir. C'est pourquoi la formation professionnelle, les initiatives, telles que les ateliers « Repères dans la relation éducative », ou encore les nouveaux rythmes de travail expérimentés au Village d'Enfants de Bréviandes et, depuis la rentrée 2014, dans ceux d'Amilly et de Bar-le-Duc, sont des étapes et avancées cruciales.

Enrichir l'accueil des enfants

La Fondation a voulu porter un regard critique sur sa mission et les moyens mis en œuvre pour l'accomplir. Cette volonté a notamment donné lieu à deux recherche-actions réalisées en partenariat avec des chercheurs universitaires, afin de garantir une approche scientifique et un regard extérieur. Une grande enquête intitulée « Que sont-ils devenus ? » ainsi qu'une étude sur l'accueil de type familial dans les Villages de la Fondation nous permettent,

grâce aux nombreux éléments recueillis, d'enrichir et d'améliorer le mode d'accueil et les pratiques éducatives de la Fondation. Cela nous conduira également à la production d'ouvrages de référence en la matière.

Accompagner toutes les dimensions du développement de l'enfant

L'ambition de la Fondation est de permettre à l'enfant de dépasser le traumatisme de son placement, pour s'insérer dans la société et mener une vie d'adulte la plus sereine et la plus constructive possible.

Grâce à vos dons, ACTION ENFANCE apporte aux enfants et aux jeunes des projets qui soutiennent leur développement dans toutes ses dimensions.

Par ailleurs, la Fondation souhaite continuer à étendre ses structures d'accueil, afin de proposer son accompagnement spécifique à un plus grand nombre de frères et sœurs.

Ainsi, c'est également votre générosité qui permettra la mise en projet de nouveaux établissements, tels les Villages d'Enfants de Monts-sur-Guesnes dans la Vienne ou d'Écuellen en Seine-et-Marne, dont les ouvertures sont prévues en 2016 et 2017.

Au nom des enfants et des jeunes que nous accueillons et aidons à grandir, nous vous exprimons notre plus grande reconnaissance. ■

Pierre Lecomte
Président

Phong Alexandre Guillen
Directeur général

UN MODÈLE

ÉDUCATIF UNIQUE DANS L'UNIVERS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



ACCUEILLIR. PROTÉGER. ÉDQUER. Colonne vertébrale du Projet de la Fondation, ces trois mots disent le défi qui s'impose à ACTION ENFANCE. Les enfants et les jeunes que la Fondation accueille dans ses Villages d'Enfants et ses Foyers doivent avant tout être protégés – protégés d'un entourage familial qui les a négligés, maltraités, violentés, qui n'a pas su les aimer et les sécuriser – mais aussi être éduqués, accompagnés, entourés, pour pouvoir, un jour, se reconstruire, s'épanouir, se sociabiliser.

NOTRE MISSION

ACTION ENFANCE

a pour mission d'accueillir, protéger et éduquer des jeunes en danger, de l'enfance à la vie adulte.

Elle leur offre un cadre stable, éducatif et protecteur, favorisant le maintien des liens fraternels dans le respect de leur histoire familiale, pour se construire et devenir des adultes autonomes et responsables, capables de trouver leur place dans la société.

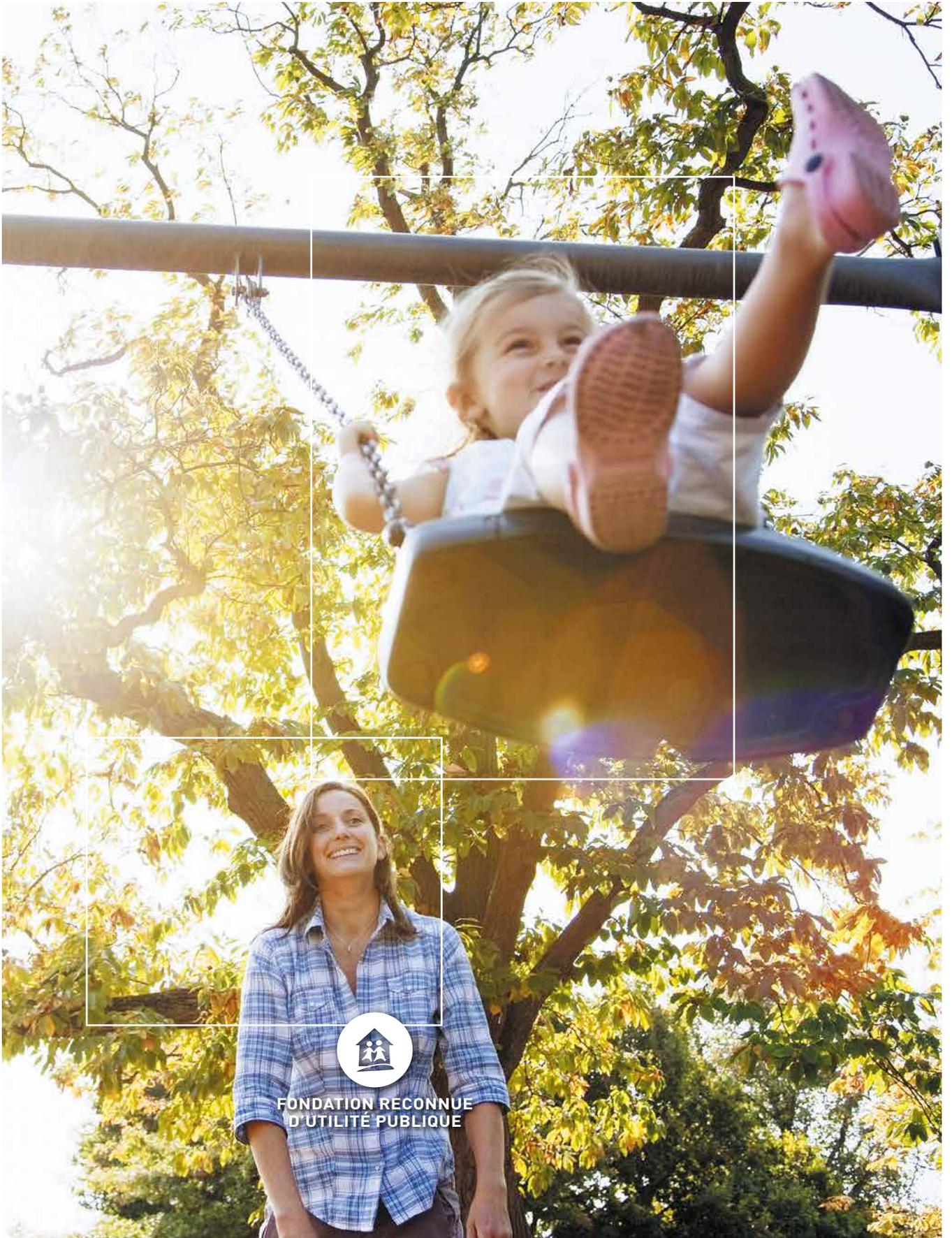
Ces enfants, abîmés dès leur plus jeune âge, ne doivent pas devenir les enfants de personne. C'est tout l'enjeu du modèle éducatif d'ACTION ENFANCE dont les fondamentaux – l'accueil de type familial, le quotidien partagé de frères et sœurs dans une maison avec des éducateurs bienveillants auprès d'eux – visent à les conduire vers une vie d'adulte autonome et intégré dans notre société.

C'est le moins que la Fondation, grâce au soutien de ses donateurs, puisse offrir à des enfants qui, parfois très jeunes, ont subi la violence du placement et perdu tout repère, toute confiance en eux, dans les adultes et en l'avenir.

C'est ce que la Fondation pose comme fondamentaux pour l'accueil et l'accompagnement des enfants qui lui sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, parce qu'elle sait que, pour nombre d'entre eux, le retour en famille sera impossible, en dépit des démarches réalisées pour entretenir les liens avec la famille.

Le placement long est une réalité à laquelle ACTION ENFANCE répond en mettant en œuvre un modèle imaginé il y a bientôt soixante ans par Suzanne Masson et Bernard Descamps. Les enfants confiés à la Fondation en ce début du XXI^e siècle sont très rarement des orphelins. Leur chemin de vie est d'une grande complexité. C'est pourquoi ACTION ENFANCE confie l'accompagnement de ces enfants à des éducateurs familiaux qui assurent auprès d'eux un rôle et une présence très différents des autres éducateurs de la Protection de l'Enfance. C'est aussi pourquoi la Fondation a mis en place le Service de Suite. Quelques mois ou quelques années après la fin de leur placement, ces jeunes adultes qui ont été confiés à ACTION ENFANCE peuvent faire appel à son soutien et à sa bienveillance. Placés, pour certains dans leur plus tendre enfance, ces jeunes sans entourage familial aidant conservent ainsi un repère fixe et stable.

Ces principes d'action visent un unique but : offrir aux enfants des racines pour bien grandir et des ailes pour vivre leur vie d'adulte au moment de quitter l'institution.



FONDATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE POINT

SUR NOS JEUNES ET SUR NOTRE ACTIVITÉ



683

JEUNES PRÉSENTS

au 31 décembre 2014



97%

TAUX D'OCCUPATION MOYEN SUR L'ANNÉE

Ce taux très élevé de 97 % d'occupation par rapport à la capacité agréée est l'un des plus hauts dans les départements où ACTION ENFANCE est présente.



MOYENNE DE DURÉE DE PLACEMENT EN VILLAGE D'ENFANTS : 4 ANS ET 3 MOIS

Répartition des enfants et des jeunes par type d'établissement ACTION ENFANCE

(Enfants présents au 31-12-2014)

483

en Villages d'Enfants

138

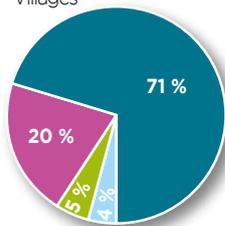
dans les
Foyers d'Adolescents et
Services Jeunes majeurs

36

au Foyer
d'Accueil et d'Orientation
de Clairefontaine

26

en familles
d'accueil salariées de la
Fondation et proches des
Villages

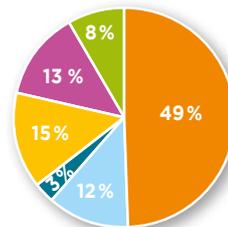


	Durée pour les jeunes présents	Nombre de jeunes présents	Durée pour les jeunes sortis	Nombre de jeunes sortis
Villages d'Enfants				
AMBOISE	3 ans et 7 mois	48	4 ans et 5 mois	16
AMILLY	3 ans et 8 mois	40	5 ans et 10 mois	7
BALLANCOURT	3 ans et 11 mois	43	2 ans et 5 mois	15
BAR-LE-DUC	3 ans et 5 mois	46	4 ans et 12 mois	6
BOISSETTES	3 ans et 11 mois	51	5 ans et 11 mois	8
BREVIANDES ⁽¹⁾	2 ans	45	1 an et 11 mois	10
CESSON	4 ans et 5 mois	45	7 ans et 3 mois	5
POCÉ-SUR-CISSE	3 ans et 8 mois	50	4 ans et 7 mois	15
SOISSONS	3 ans et 8 mois	60	4 ans et 8 mois	9
VILLABÉ	2 ans et 6 mois	55	4 ans et 5 mois	16
Foyers d'Adolescents				
AMILLY	5 ans et 5 mois	8	7 ans et 9 mois	5
LE PHARE	1 an et 9 mois	24	1 an et 2 mois	8
LA PASSERELLE	1 an et 6 mois	34	1 an et 3 mois	14
RJT	4 ans et 1 mois	9	8 mois	2
Semi-autonomie – Jeunes majeurs				
LE PHARE-MENNECY	1 an et 9 mois	22	3 ans et 2 mois	10
LA PASSERELLE	2 ans et 10 mois	18	2 ans et 5 mois	17
RJT	2 ans et 9 mois	23	3 ans et 9 mois	16
Foyer d'Accueil et d'Orientation				
CLAIREFONTAINE	6 mois	36	1 an et 4 mois	33
Familles d'accueil				
AMILLY	9 ans et 5 mois	6	0	0
CLAIREFONTAINE	3 ans et 8 mois	18	2 ans et 2 mois	7
RJT	15 ans et 4 mois	2	0	0

⁽¹⁾ Le Village de Bréviandes a ouvert ses portes en 2012 d'où une durée de placement moyenne de 2 ans.



201 ENFANTS ONT QUITTÉ LA FONDATION



7 en Familles d'Accueil d'ACTION ENFANCE

28 en Foyers d'Adolescents

26 en Foyers Jeunes majeurs

17 en Services de semi-autonomie

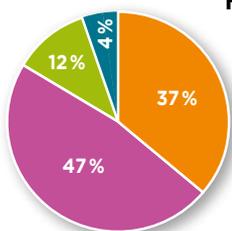
Ils vivaient :

98 en Villages d'Enfants

25 en Foyers d'Accueil et d'Orientation



218 JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS EN 2014



Pour **80** enfants il s'agit de leur **1^{er} placement**

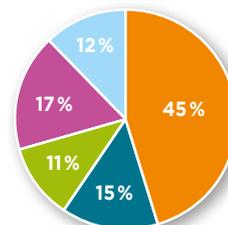
103 enfants il s'agit de leur **2^{ème} placement**

27 enfants il s'agit de leur **3^{ème} placement**

8 enfants il s'agit de leur **4^{ème} placement**



PARDI LES ENFANTS SORTIS D'ACTION ENFANCE EN 2014



22 dans des familles d'accueil en dehors d'ACTION ENFANCE

35 sont devenus majeurs indépendants

25 «autres» : voyages, hébergement chez des amis, etc...

Ils sont allés :

90 sont retournés dans leur famille

29 dans d'autres structures de la Protection de l'Enfance en dehors d'ACTION ENFANCE



UNE FONDATION

14 ÉTABLISSEMENTS



Dix Villages d'Enfants, 3 Foyers d'Adolescents et Services de Jeunes majeurs, 1 Foyer d'Accueil et d'Orientation des fratries, les établissements d'ACTION ENFANCE sont principalement implantés en région Ile-de-France, à l'ouest et à l'est de l'Hexagone. Deux nouveaux Villages sont en cours de construction simultanée : à Monts-sur-Guesne dans la Vienne, d'une part, et à Écuellen en Seine-et-Marne, d'autre part. Une première dans l'histoire de la Fondation.

10 VILLAGES D'ENFANTS

- 1 AMBOISE (37)** 48 enfants
Directeur : Michel Puyraud
- 2 AMILLY (45)** 54 enfants
+ familles d'accueil
Directrice : Sandra Macé
- 3 BALLANCOURT (91)** 43 enfants
Directrice : Aline Bellard
- 4 BAR-LE-DUC (55)** 46 enfants
Directeur : Yannick Bernier
- 5 BOISSETTES (77)** 51 enfants
Directrice : Marie-Claire Carof
- 6 BRÉVIANDES (10)** 45 enfants
Directeur : Hervé Lehoërrff
- 7 CESSON (77)** 45 enfants
Directeur : Stéphane Boksa
- 8 POCÉ-SUR-CISSE (37)** 50 enfants
+ accueil parents-enfants
Directrice : Chérifa Chambazi
- 9 SOISSONS (02)** 60 enfants
Directeur : Nasser Abdelaziz
- 10 VILLABÉ (91)** 55 enfants
Directrice : Maryse Péricat

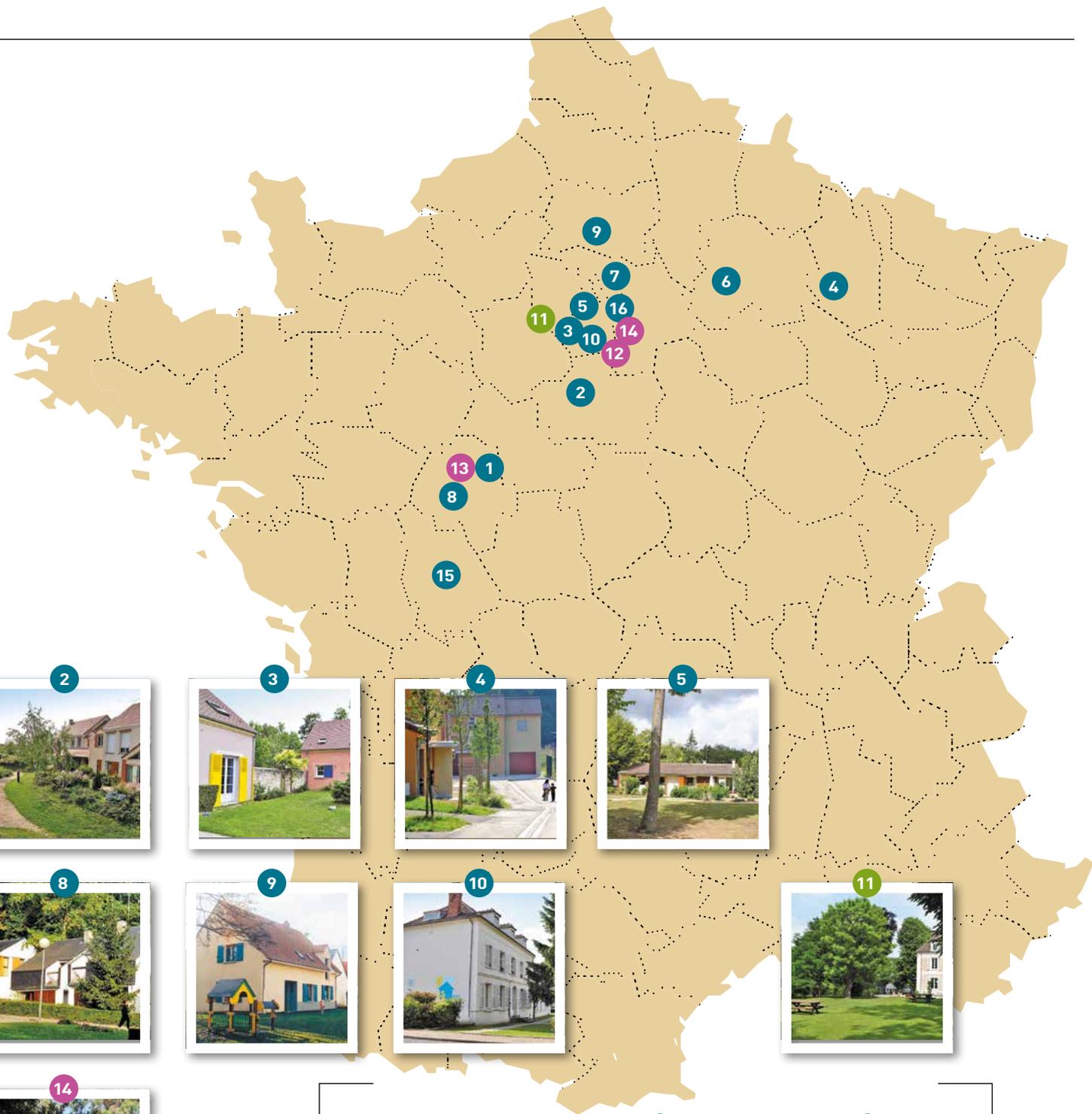
3 FOYERS D'ADOLESCENTS ET SERVICES JEUNES MAJEURS

- 12 MENECY LE PHARE (91)** 46 JEUNES
Directeur : Boris Papin
- 13 AMBOISE RELAIS JEUNES TOURAINE (37)** 32 jeunes
+ familles d'accueil
Directeur : Michel Delalande
- 14 MELUN LA PASSERELLE ÉLAN (77)** 34 jeunes
Directrice : Corinne Guidat

1 FOYER D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES FRATRIES

- 11 LE MÉE-SUR-SEINE CLAIREFONTAINE (77)** 54 enfants de 0 À 14 ANS
+ accueil parents-enfants
+ familles d'accueil
+ atelier d'éveil
Directeur : Michel d'Aspe





2 VILLAGES EN CONSTRUCTION

15 MONTS ^S/GUESNES (86)
16 ÉCUELLES (77)
 en remplacement
 du Village d'Enfants
 de Boissettes



LA VIE

INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE



Officialisation du changement de nom en février et arrivée d'un nouveau Président en octobre, l'année 2014 ouvre de nouvelles perspectives pour la Fondation, reconnue d'utilité publique, et dont la gestion rigoureuse et précise est garantie par ses instances de gouvernance et de contrôle.

L'arrêté du 27 février 2014, paru au *Journal officiel* du 5 mars 2014, consacre le nouveau nom de la Fondation, ACTION ENFANCE.

Décidée par le Conseil d'administration, cette nouvelle appellation renforce l'action de la Fondation au profit de l'enfance en danger en France, dans le respect de son Projet.

Après douze années de présidence de la Fondation ACTION ENFANCE, Jean-Pierre Conquet a laissé sa place à Pierre Lecomte, le 22 octobre 2014. Celui-ci arrive avec des convictions : faire entendre la voix de l'institution ; maintenir la relation parents – enfants autant que possible et étendre le soutien scolaire à l'ensemble des établissements de la Fondation. Bien sûr, il poursuivra également le développement de la Fondation en construisant de nouveaux Villages d'Enfants pour permettre à davantage de frères et sœurs de grandir ensemble.

LES COMMISSIONS ET COMITÉS TECHNIQUES

● Commission Éducative et Sociale

Cette Commission suit les principaux projets de la Direction éducative et s'est réunie trois fois au cours de l'exercice 2014. Elle est intervenue dans la rédaction des projets d'établissement, le suivi des évaluations externes et la démarche « Repères dans la relation éducative » proposée aux équipes éducatives des établissements.

● Commission Financière et Immobilière

Conformément aux principes de gouvernance réaffirmés dans le Projet de la Fondation, la Commission Financière veille

à ce que son patrimoine soit géré le plus raisonnablement possible, excluant donc tout investissement dans des produits financiers à risque.

La Commission a étudié différents projets : sur les thèmes immobiliers avec les nouveaux Villages de Monts-sur-Guesnes et Écuellen, mais aussi les contrats avec les bailleurs sociaux ; sur les thèmes financiers avec les caractéristiques financières des baux à construction, les transferts des opérations bancaires par LCL vers la BNP et les modalités de placement long d'excédents de trésorerie.

● Commission Communication

La Commission Communication s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2014. Elle a pu ainsi valider les actions menées par la Direction de la Communication sur plusieurs domaines : le plan de communication et de marketing direct déterminant les politiques et opérations de collecte de fonds ; les partenariats avec les entreprises ; le plan de notoriété destiné au grand public et au secteur de la Protection de l'Enfance ; la préparation d'un livre retraçant l'histoire de la Fondation, et la campagne d'interpellation de personnalités au profit de l'enfance en danger « Faut vous faire un dessin ? ».

PARTICIPATION

DES ADMINISTRATEURS AUX COMMISSIONS ET COMITÉS

Commission Audit et Risques

- Aude Guillemain (Présidente)
- Bruno de Charentenay
- Michel Marchais
- Bernard Pottier

Commission Éducative et Sociale

- Anne Floquet (Présidente)
- Claire Carbonaro-Martin
- Catherine Boiteux-Pelletier
- Bruno Giraud
- Bernard Pottier
- Bruno Rime

Commission Financière et Immobilière

- Bruno de Charentenay (Président)
- Béatrice Kressmann
- Michel Marchais

Commission Communication

- Catherine Boiteux-Pelletier (Présidente)
- Béatrice Kressmann
- Jean-Xavier Lalo
- Bruno Rime

Comité des Actions Extérieures

- Bruno de Charentenay (Liban)
- Bruno Giraud (Sénégal)
- Bruno Rime (Sénégal)

Comité du Service de Suite

- Anne Floquet
- Bruno Giraud
- Bernard Pottier

Comité des mères

- Anne Floquet
- Bruno Rime

Le Président et le Directeur général sont membres de droit de toutes les Commissions et de tous les Comités.



ACTION ENFANCE a l'agrément du Comité de la Charte, certifiant le don en confiance.

LE COMITÉ D'HONNEUR

Il est composé de personnalités qui soutiennent l'action de la Fondation et l'autorisent à en faire état :

- Claude Bébéar
- François Cailleteau
- Mireille Chalvon
- Gérard de Chaunac-Lanzac
- Jean-Pierre Lemerle
- Catherine Paley-Vincent

COMITÉS TECHNIQUES

Par délégation du Conseil d'administration, les comités techniques sont amenés à engager des budgets et gérer des actions au nom de la Fondation.

● Bourses

Le Comité des bourses est animé par une équipe de trois bénévoles au siège, s'appuyant sur un réseau de correspondants bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire. Il accompagne les étudiants orphelins de père et/ou de mère et les soutient financièrement dans leurs études. Le montant total des bourses distribuées a été de 327 000 € en 2014, en baisse significative par rapport à 2013, conformément au plan de diminution de l'activité de ce Comité.

● Service de Suite

Mis en place fin 2013, le Service de Suite a remplacé l'activité des Comités jeunes majeurs. Objectif : mieux aider des jeunes majeurs ayant été pris en charge par la Fondation et sortis des dispositifs des établissements. Le recrutement de son équipe d'éducateurs a eu lieu en 2014 (un professionnel par territoire de la Fondation), afin de proposer un point de contact aux anciens des établissements. En 2014, le Service de Suite a repris le suivi des jeunes majeurs, a validé et a suivi la mise en route des Comités Service de Suite par territoire, d'une part, et l'organisation salariée du Service, d'autre part. Trente-trois jeunes ont été aidés, principalement pour des besoins liés au logement et au quotidien. Le montant total des aides allouées s'élève à 67 184 €.

● Mères éducatrices

Le Comité des « mères éducatrices » se réunit lorsque cela est nécessaire, afin d'étudier les situations particulières d'anciennes « mères » toujours en activité, mais aussi de celles qui n'accueillent plus. Le montant total de l'allocation pour le logement des enfants versée aux anciennes « mères éducatrices » – afin de les aider et qu'elles puissent continuer à accueillir les enfants dont elles ont eu la charge – est en diminution, à 172 000 € (- 2 %).

ACTIONS EXTÉRIEURES

● La Fondation au Liban

Depuis sa création en 1977, le Service de l'Enfant au Foyer (SEF) a accompagné 366 familles et 1 366 enfants. Le financement est assuré à 85 % par la Fondation. Aujourd'hui, il a la charge d'environ 75 familles et 300 enfants. La Fondation ACTION ENFANCE se rend deux fois par an au Liban pour participer, entre autres, au Conseil d'administration du SEF où elle est représentée par deux administrateurs. En 2014, les principaux travaux du Comité auront porté sur le basculement vers un nouveau projet à l'étude sur l'accueil d'enfants victimes de violences sous diverses formes, accompagnés de leur mère comme principale éducatrice.

● La Fondation au Sénégal

Depuis plus de trente ans, la Fondation est présente au Sénégal. L'objectif de la Fondation est de permettre aux veuves de rester seules dans leur maison en les aidant à nourrir, habiller et scolariser leurs enfants. En Casamance et à Dakar, ACTION ENFANCE suit environ 40 familles, ce qui représente une centaine d'enfants et une cinquantaine d'étudiants.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier

Trésorier : Bruno de Charentenay

Secrétaire : Anne Floquet

Administrateurs

- Claire Carbonaro-Martin
- Bruno Giraud
- Aude Guillemin
- Béatrice Kressmann
- Jean-Xavier Lalo
- Michel Marchais
- Bernard Pottier
- Bruno Rime

Commissaire du gouvernement

- Claire Trouvé

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction se compose des membres du comité exécutif :

- Phong Alexandre Guillen, Direction générale
- Marc Chabant, Direction éducative
- Isabelle Hoareau, Direction de la collecte et de la communication.
- Nasser Néchar, Direction administrative et financière
- Véronique Petit, Direction des ressources humaines
- Sandrine Weltman, Direction éducative

Et des directeurs d'établissement :

- Nasser Abdelaziz, Soissons
- Michel d'Aspe, Clairefontaine
- Aline Bellard, Ballancourt
- Yannick Bernier, Bar-le-Duc
- Stéphane Boksa, Cesson
- Marie-Claire Carof, Boissettes
- Chérifa Chambazi, Pocé-sur-Cisse
- Michel Delalande, Relais Jeunes Touraine
- Corinne Guidat, Melun-Passerelle
- Hervé Le Hoërff, Bréviandes
- Sandra Macé, Amilly
- Boris Papin, Mennecy-Évry
- Michel Puyraud, Amboise
- Maryse Péricat, Villabé

2014



UNE ANNÉE EN IMAGES

Retour sur une sélection d'événements marquants.

FÉVRIER

Nouveau nom PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL

L'arrêté du 27 février 2014 consacre le changement de nom de la Fondation qui devient la Fondation ACTION ENFANCE.



JUIN

Clairefontaine RESPONSABILISER LES ENFANTS

À la demande de trois enfants de 4 et 5 ans, un « atelier poules » a été mis en place. Il répond à plusieurs objectifs éducatifs, dont la responsabilisation et l'estime de soi, le relationnel entre les enfants.



MARS

Cesson LIRE DES HISTOIRES AUX TOUT-PETITS

Un atelier lecture est organisé entre le Village d'Enfants et la crèche intercommunale de Cesson.



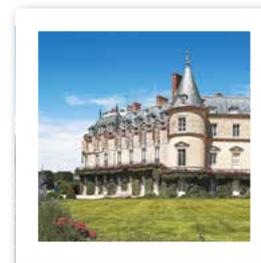
Ballancourt ACCUEILLIR LA PRESSE

Une journaliste de la publication *Mon quotidien* a participé à la fête de fin d'année du Village.



Pocé-sur-Cisse SE RECONSTRUIRE PAR L'ART

Un atelier d'art thérapie rassemble tous les quinze jours une vingtaine d'enfants.



AVRIL

Ballancourt DÉCOUVRIR UNE CAPITALE EUROPÉENNE

Sept enfants sont partis à la découverte de Londres pour expérimenter une culture différente.



Amboise TRANSMETTRE LES VALEURS DU RUGBY

Le 2^e tournoi de rugby Marc Lièvreumont a permis à 250 enfants de partager les valeurs du sport.

Prix Littéraire ÉVEILLER À LA LECTURE ET À LA CULTURE

Le 15^e Prix Littéraire a été organisé en 2014 au château de Rambouillet.

JUILLET



Relais Jeunes Touraine ALLER AU BOUT DE SOI

Six jeunes de 16 à 20 ans se sont donné les moyens d'une grande ambition commune : l'ascension du Mont-Blanc.

OCTOBRE



Boissettes PROFITER DE MONTURES DE MARQUES

Treize enfants du Village de Boissettes ont été équipés gracieusement d'une paire de lunettes montée de verres «Airwear junior Previncia» par Essilor France.

NOVEMBRE

Soirée Fondation PRÉSENTER NOS ACTIONS

Le 11 décembre, la Fondation ACTION ENFANCE présentait à ses bienfaiteurs, amis et partenaires, les résultats de son enquête « Que sont-ils devenus », ainsi que l'opération « Faut vous faire un dessin ? ».



Bar-le-Duc CULTIVER SON JARDIN

Un potager a été aménagé dans le Village afin de sensibiliser les enfants à l'art de la culture des légumes.



SEPTEMBRE



Pocé-sur-Cisse PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE

Le club de bicross de Pocé-sur-Cisse a fêté ses 20 ans. Il a été fondé à la suite d'un don généreux d'un particulier et, depuis, n'a jamais cessé son activité.

11^e Village d'Enfants POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE MONTS-SUR-GUESNES

Le 12 septembre, la première pierre du 11^e Village d'Enfants de la Fondation à Monts-sur-Guesnes (Vienne) a été posée. Il accueillera 48 frères et sœurs âgés de 0 à 18 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance du département et des départements limitrophes.



DÉCEMBRE

Amilly ASSISTER À UN BALLET

Sept enfants de 7 à 16 ans ont assisté au ballet *Casse-Noisette* de Tchaïkovski à l'Opéra Bastille grâce à un partenariat avec l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris.



Boissettes PARTAGER DES ÉMOTIONS

Les 50 enfants du Village ont assisté au spectacle du cirque Plume au parc de la Villette, à Paris.



FONDATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'ACCUEIL

DE TYPE FAMILIAL, UN MODÈLE ÉDUCATIF POSITIF



Environ 700 enfants et adolescents sont accueillis dans les Villages et Foyers d'ACTION ENFANCE. Depuis près de soixante ans, la Fondation s'est donné pour mission de les protéger et de leur permettre de grandir avec leurs frères et sœurs en mettant en œuvre un modèle éducatif spécifique – l'accueil de type familial – qui implique l'accompagnement de professionnels engagés.

PREMIÈRE INTUITION, L'ACCUEIL DES FRATRIES

La mission d'ACTION ENFANCE est d'accueillir des enfants, le plus souvent des frères et sœurs, placés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour des raisons familiales graves. Près de soixante ans après sa création, la Fondation est restée fidèle aux intuitions de Suzanne Masson et Bernard Descamps : aider les enfants à grandir avec leurs frères et sœurs, accompagner les jeunes vers l'autonomie, en leur offrant un cadre rassurant et apaisé afin qu'ils puissent se reconstruire.

LA PERMANENCE DE L'ACCOMPAGNEMENT

La particularité des Villages d'Enfants réside dans son modèle éducatif très spécifique : un accueil de type familial dont le cadre est une maison où peuvent vivre jusqu'à six enfants, entourés par des éducateurs familiaux présents au quotidien, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. ACTION ENFANCE offre la possibilité d'un accueil dans la durée avec des conditions de stabilité : « Afin d'éviter l'usure professionnelle et d'améliorer la

qualité de vie des éducateurs familiaux, nous mettons progressivement en place un rythme plus adapté, explique Sandrine Weltman, Directrice éducative. *Auparavant, trois éducateurs travaillaient auprès de cinq enfants. Avec le nouveau rythme, ce sont quatre adultes qui se relaient auprès de six enfants dans une maison.* » Trois établissements (Amilly, Bar-le-Duc et Bréviandes) expérimentent ce nouveau rythme en 2014. Il y en aura six autres en 2015. Cette organisation correspond à l'idée qu'ACTION ENFANCE se fait d'un accueil de type familial dans la durée : permettre aux enfants de bénéficier d'une présence éducative renforcée, participer à une meilleure connaissance des enfants et, par conséquent, améliorer l'accompagnement au quotidien.

PROPOSER DES FIGURES D'ATTACHEMENT

Plus proches des enfants que dans des structures d'accueil de type MECS⁽¹⁾ où l'organisation est plus collective, les équipes éducatives en sont également plus responsables. Présents jour et nuit, les éducateurs familiaux sont très investis : ils partagent le quotidien des

ÉCLAIRAGE



Sandra Bizet
PSYCHOLOGUE
POCÉ-SUR-CISSE

“ L'éducateur familial endosse forcément une figure d'attachement pour l'enfant. Une de ses missions est de faire vivre autant que possible chez l'enfant les bons souvenirs de son histoire familiale. ”



[1] Maison d'Enfants à Caractère Social.

ÉCLAIRAGE



François Bruzulier
CHEF DE SERVICE AU VILLAGE D'ENFANTS
AMBOISE

“ Nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas de compétition entre les éducateurs familiaux et les parents. Tenter de replacer les parents dans leur rôle de parents, c'est reconnaître leur statut, avec leurs difficultés. ”



36 ANS
l'âge moyen
des éducateurs
familiaux



4 ANS
l'ancienneté
moyenne des
éducateurs
familiaux

■ enfants dont ils ont la charge. Ils veillent à l'organisation de la maisonnée, font les courses, préparent les repas, s'assurent que les devoirs sont faits, mettent les enfants au lit... et les réveillent le lendemain matin. Les éducateurs assurent également les liens avec l'extérieur (enseignants, médecins, loisirs...). Ils se relayent sur un rythme favorable à la construction de relations stables et créent des figures d'attachement, propices au développement psychologique, relationnel et social.

PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE

Après l'enquête « Que sont-ils devenus ? » de 2014, la Fondation poursuit sa quête de connaissance dans le double objectif d'enrichir sa propre vision et de contribuer

au débat public relatif à la Protection de l'Enfance. Lancée en 2011, l'étude sur « L'accueil de type familial de la Fondation » a été réalisée, en 2012-2013, par Nadège Séverac, coordinatrice de l'étude, docteur en sociologie et consultante, et Pierre Moisset, sociologue consultant, aux côtés de Pierrine Robin, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'université de Paris-Est Créteil. L'objectif était d'élaborer une définition commune de l'accueil de type familial en œuvre dans les établissements par ceux qui le vivent au jour le jour - les éducateurs et les enfants -, en croisant leurs regards. L'analyse de cette enquête a abouti à une réflexion menée au siège sur la spécificité du modèle d'accompagnement des enfants et le travail des

éducateurs familiaux. Elle concernait les Villages de Soissons (02), Amilly (45), Ballancourt (91) et Villabé (91). Les résultats, collectés en 2014, feront l'objet d'un ouvrage à paraître à la fin de l'année 2015.

« *Les éducateurs familiaux d'ACTION ENFANCE se trouvent dans une situation paradoxale et unique dans notre société, qui consiste à éduquer des enfants qui sont sortis de leur famille, dans un format qui n'est pas celui de l'engagement familial, mais pas non plus exclusivement celui du travail*, explique Nadège Séverac. *On ne peut pas se contenter du postulat « les éducateurs viennent travailler ». Les enfants ne sont pas là dans le cadre du travail : ils sont là pour grandir ! Je crois que notre vision de sociologue a permis*

ZOOM LA CHÂTELLENIE

Près de Pocé-sur-Cisse et d'Amboise en Indre-et-Loire, la Châtellenie est un château exploité par ACTION ENFANCE, doté d'un magnifique parc. L'objectif est d'offrir aux établissements un espace agréable pour organiser des séjours de trois à quatre jours avec les enfants. Intérêt : des enfants de différents Villages peuvent s'y croiser, mais c'est aussi un lieu de vacances avec un esprit de maison de famille, un « lieu repère » qui permet de créer des souvenirs. C'est également ici que se déroule, chaque printemps, le stage de théâtre qui prépare le spectacle du Prix Littéraire.



de mettre cela en lumière. Cette position hybride que demande la fonction d'éducateur familial à la Fondation à savoir, le juste équilibre entre expertise et attachement, entre champ professionnel et champ personnel. »

ÊTRE DANS LA BONNE PROXIMITÉ

Toujours dans sa recherche de connaissance, deux psychologues de la Fondation ont travaillé en 2014 sur « Le lien avec les familles – Regards de psychologues », pour mieux comprendre comment aider les éducateurs à inscrire l'enfant dans son histoire familiale.

En effet, à l'âge de 10 ans, certains sont déjà placés depuis cinq ans, soit la moitié de leur vie ! Pour la plupart victimes de maltraitements dans leur famille et ayant déjà subi

plusieurs placements, ces enfants arrivent à la Fondation avec des relations d'attachement problématiques qui vont fatalement se cristalliser sur les éducateurs familiaux. Ceux-ci ont reçu dans leur formation de base les outils de compréhension de la mécanique des parents défaillants, ce qui leur permet d'établir une relation au plus juste avec l'enfant.

FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE PAIRS

Les réunions d'analyse de la pratique mises à la disposition des équipes éducatives d'ACTION ENFANCE permettent d'abord aux éducateurs familiaux une mise à distance, afin qu'ils puissent prendre conscience des enjeux affectifs qui existent entre l'enfant et

ses parents. À partir de situations très concrètes, un intervenant extérieur favorise les échanges et la prise de recul nécessaire pour réduire les décalages entre les représentations qu'on peut avoir d'une situation et la pratique. Ces réunions d'analyse des pratiques sont généralisées dans tous les Villages d'ACTION ENFANCE. À titre d'exemple, au Village de Bréviandes, dix séances ont été organisées pour tous les éducateurs en 2014.

« Les Villages d'Enfants d'ACTION ENFANCE proposent un environnement et un encadrement sécurisants et stables, ce n'est pas du collectif comme en MECS, et il y a un vrai potentiel. La Fondation a la volonté d'écouter et se donne les moyens d'améliorer les choses », souligne Nadège Séverac.

DES ÉDUCATEURS

ACCOMPAGNÉS ET SOUTENUS



Pour soutenir les professionnels dans le quotidien partagé avec les enfants, des réunions hebdomadaires d'équipe, mais aussi des formations, qualifiantes ou non, permettent de faire évoluer les compétences, d'enrichir les pratiques, dans le respect du Projet de la Fondation.

UNE ORGANISATION AXÉE SUR L'ACCOMPAGNEMENT

Chaque Village est organisé autour d'un directeur d'établissement et de deux chefs de service qui encadrent en moyenne une trentaine d'éducatrices/teurs familiaux. Le chef de service est l'interlocuteur privilégié des éducateurs lorsque ceux-ci sont confrontés à une situation éducative difficile. Une fois par semaine, des réunions d'équipes éducatives permettent de réfléchir à l'accompagnement des enfants et des jeunes. « *Lors de ces réunions d'équipes éducatives, des temps individuels peuvent avoir lieu, à la demande des éducateurs coordinateurs, à propos de jeunes posant une problématique particulière* », explique Bernard Goret, l'un des deux chefs de service du Foyer Le Phare à Mennecy (91).

MAINTENIR LA RELATION ÉDUCATIVE

La mission des professionnels est de veiller au bien-être de l'enfant, en respectant le Projet de la Fondation. Chaque situation nécessite une attention particulière. Ces temps de réunion sont essentiels, car les éducateurs font part de l'esprit qui règne dans leur maison. « *Je peux ainsi évaluer les tensions, les inquiétudes à propos de certains jeunes*, reprend Bernard Goret. *Les éducateurs peuvent parfois se sentir démunis.* » Chefs de service, mais aussi directeurs d'établissement, sont là pour accompagner les éducateurs dans leur quotidien et, surtout, revenir si nécessaire sur les origines du placement pour leur rappeler le chemin

parcouru. Ainsi, l'éducateur peut plus facilement comprendre une situation difficile. Chaque réunion éducative est l'occasion de replacer le métier au cœur des discussions avec les éducateurs et de travailler leur relation avec les enfants.

DES ENTRETIENS INDIVIDUELS AUX FORMATIONS

Dans le cadre des entretiens individuels, les éducateurs projettent avec leur chef de service leur souhait de formation, en lien avec les difficultés qu'ils rencontrent ou avec ce qu'ils veulent explorer. Par exemple, deux éducateurs de Bar-le-Duc ont demandé une formation de musicothérapie : pour eux, il était opportun de développer cette méthode auprès des enfants dont ils avaient la charge. Au Village de Ballancourt (91), les éducateurs et les cadres ont bénéficié pour la plupart, en 2014, de deux formations sur l'accueil de la fratrie. Ces deux modules invitaient les équipes à concevoir au mieux l'accompagnement des fratries au quotidien en insistant sur l'importance de prendre en compte l'enfant en tant qu'individualité, mais aussi en tant qu'entité d'une fratrie. La Fondation propose également des formations longues et qualifiantes. C'était le cas, en 2014, pour quatre éducateurs du Village d'Enfants de Cesson : un moniteur éducateur et un éducateur spécialisé ont obtenu leur diplôme, un éducateur spécialisé poursuit sa deuxième année, et le quatrième a débuté une formation d'éducateur spécialisé en septembre 2014.

REPÈRES DANS LA RELATION ÉDUCATIVE

Entre septembre et décembre 2014, la démarche « Repères dans la Relation Éducative » a permis de réunir quelques 400 éducateurs et chefs de service sur trente journées. Cette initiative originale, animée par quatre consultants spécialisés dans l'animation de groupe (Cabinet ELUSYS), est organisée par la Fondation pour toutes ses équipes éducatives, afin de les faire réfléchir à la relation éducative à

TÉMOIGNAGES



Céline René
CHEF DE SERVICE
BAR-LE-DUC

UN SOUTIEN POUR LES ÉDUCATEURS

« La réunion pédagogique est très importante : elle permet d'entrer dans le détail du quotidien des enfants et des éducateurs, et d'apporter un soutien aux éducateurs s'ils doivent faire face à une situation difficile. Nous échangeons autour de l'enfant, de son évolution : nous abordons aussi les situations qui avancent bien, car c'est important de dire que des enfants vont de mieux en mieux. Il faut avoir la bonne clé pour ouvrir la bonne porte chez les enfants : en cherchant tous ensemble, on finit par la trouver. »

RÉFLEXION

SUR LA VIOLENCE

À la suite des manifestations de violence d'un enfant au Village de Boissettes, et à la demande des équipes, la direction de l'établissement a décidé d'organiser des temps de réflexion sur cette question. Ces réunions ont été conclues par une table ronde animée par un intervenant extérieur. Elles ont permis de faciliter les échanges et d'aider à mieux comprendre la situation. En conséquence, une formation sur la gestion de la violence a été proposée, afin d'apporter les moyens de prévenir les actes de violence et d'adopter les bons gestes. Un premier groupe de dix éducateurs en a bénéficié en 2014. Une seconde session aura lieu en 2015.



travers plusieurs thèmes préalablement choisis : respect de l'enfant tel qu'il est, individu et collectivité, vie sentimentale et affective, religion et spiritualité, conduites à risques et addictions, du placement à l'autonomie, gestion de la distance et de l'attachement. « Nous avons pu nous rendre compte que nous avons tous à peu près le même mode de fonctionnement et à quel point le travail que l'on fait auprès des enfants à la Fondation est particulier dans l'univers de la Protection de l'Enfance, explique Élie Santantonio, éducateur fami-

lial au Village d'Enfants de Bar-le-Duc. Être là 24 heures sur 24 pendant plusieurs jours, faire les choses avec les enfants, gérer la maison, les repas, le linge avec eux, comme on le ferait dans une famille, c'est intéressant d'un point de vue éducatif. Cela crée une relation et des occasions d'échange impossibles à trouver dans les établissements collectifs. » Les productions réalisées lors de ces réunions seront utilisées dans l'ouvrage *Repères dans la Relation Éducative* dont la publication est prévue pour 2016.

DÉVELOPPER DES PROJETS COLLECTIFS

Les projets collectifs mis en œuvre dans les Villages contribuent à l'amélioration de la coopération entre les équipes éducatives. Au Relais Jeunes Touraine, le projet d'ascension du Mont-Blanc a été réalisé, en juillet 2014, à l'initiative de deux éducateurs : six jeunes du RJT ont pu participer à cette aventure et s'ouvrir sur l'extérieur pour se libérer du quotidien. En finançant ce projet, grâce à la générosité de ses donateurs, ACTION ENFANCE fournit un formidable outil éducatif aux professionnels qui accompagnent ces jeunes.



Élie Santantonio
ÉDUCATEUR FAMILIAL
BAR-LE-DUC

TRANSMETTRE DES VALEURS

« Par les budgets ou les partenariats, nous avons les moyens pour faire des sorties, des activités sportives ou culturelles avec les enfants et les ados. Le risque, c'est qu'on leur vende un peu du rêve. Notre travail, c'est aussi de leur faire prendre conscience que tout cela n'est pas acquis et que, s'ils veulent, plus tard, s'offrir des vacances ou s'acheter un beau vêtement, il faudra qu'ils puissent les financer... Et que cela se joue aujourd'hui. Ce sont les valeurs que nous pouvons leur transmettre, tout en veillant sur eux, en les protégeant et en les aidant à reprendre confiance. »



Frédéric Dajas
ÉDUCATEUR
LA PASSERELLE - MELUN

AIDER LES JEUNES À QUITTER L'INSTITUTION, C'EST LA FINALITÉ DE NOTRE MISSION

« Ma conviction est que si un éducateur est motivé, c'est imparable, il va motiver les jeunes. Cela marche pour tout, les sorties, les tâches ménagères, la pratique d'un sport... Je me rappelle les avoir emmenés au Louvre, avec la promesse d'un Mac Do après. Même s'il n'y a que 10 % de la visite qui leur restent, ils l'ont fait. Ce que nous voulons apporter, ce sont des repères familiaux. L'accueil d'un jeune dans nos établissements est une phase importante. Mais leur départ est plus sensible encore : aider les jeunes à quitter l'institution dans de bonnes conditions, c'est cela, pour moi, la finalité de notre travail ! »





FONDATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

PRENDRE PART AUX ÉVOLUTIONS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



La durée de placement à la Fondation est exceptionnellement longue comparée à l'ensemble des modes de placement en France. Certains enfants sont accueillis tout petits, et jusqu'à leur majorité. Toute l'attention est portée à leur quotidien, leur présent, leur histoire, mais aussi à leur avenir.

INSCRIRE L'ENFANT DANS SON HISTOIRE FAMILIALE

Pour de multiples raisons liées à leur situation familiale, un grand nombre d'enfants confiés à la Fondation ne retourneront pas dans leur famille. En offrant la possibilité d'un accueil dans la durée, la Fondation met en place les conditions de stabilité pour procurer à ces jeunes un environnement sécurisant et répondre à leurs besoins fondamentaux. ACTION ENFANCE se sent responsable de façon pleine et entière des enfants qu'elle accueille.

L'implication des parents dans les décisions de tous ordres concernant la vie scolaire ou extrascolaire et la santé de leurs enfants est nécessaire pour favoriser la reconstruction d'un enfant. Mais dans certaines situations, cette impli-

cation n'est pas souhaitable. Les éducateurs suppléent la fonction parentale, mais ne se substituent pas aux parents. Il s'agit avant tout d'inscrire l'enfant dans son histoire familiale en cherchant, avec lui, des éléments positifs, même minimes, de sa relation avec ses parents. Des brides d'histoire qui vont l'aider à se reconstruire.

FAIRE AVANCER LE DÉBAT POUR RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENFANT

ACTION ENFANCE reste fidèle à sa conviction : ne pas en faire les enfants de personne. La Direction éducative au siège de la Fondation, réorganisée depuis le mois d'octobre 2014 autour de deux pôles – la qualité de la prise en charge, d'une part, les projets, le développement d'autre

part, – se positionne comme un acteur des grands rendez-vous de l'enfance et participe à la réflexion sur la Protection de l'Enfance pour faire avancer le débat. Ainsi, 2014 a été marquée par la campagne de notoriété « Faut vous faire un dessin ? », une prise de parole destinée à faire bouger l'opinion publique, lancée le 20 octobre. Mais aussi par la rencontre inter-associations (Apprentis d'Auteuil, Centre Français de Protection de l'Enfance, ACTION ENFANCE) et les échanges de la Fondation avec plusieurs élus et membres de l'administration pour contribuer, à son échelle, à améliorer le texte visant à placer l'enfant au centre de la nouvelle loi sur la Protection de l'Enfance. ACTION ENFANCE a ainsi fortement soutenu la création d'un Conseil national de la Protection de l'Enfance,

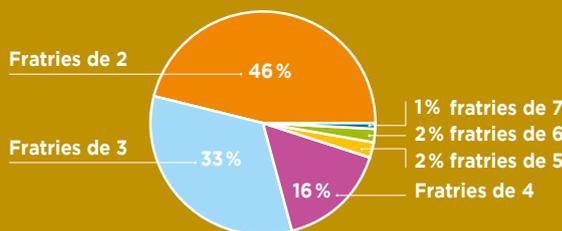


FOCUS



189
FRATRIES

sont accueillies
Ce qui représente 539 enfants,
soit 80% des enfants accueillis





ADAPTER LE SOUTIEN SCOLAIRE

En 2013, ACTION ENFANCE a consacré un budget de 18 000 euros par Village et par Foyer pour le soutien scolaire, soit 252 000 euros. Par ailleurs, un partenariat avec Acadomia, organisme de soutien scolaire à domicile, a été engagé. Objectif : mettre en œuvre une formation-action pour les éducateurs, afin de les aider à mieux appréhender les attendus de l'école. D'abord testée dans trois établissements pilotes, cette formation sera ensuite étendue à l'ensemble des éducateurs familiaux de la Fondation.



le recentrage des missions de l'ASE et la sécurisation de l'enfant protégé, notamment en veillant à stabiliser son parcours de placement. L'actuelle proposition de loi présente une évolution positive dans le sens où l'importance du Projet pour l'Enfant est réaffirmée et que les institutions comme ACTION ENFANCE pourront véritablement contribuer à son élaboration. La Fondation souhaite néanmoins poursuivre sa réflexion sur le statut de l'enfant placé sur le long terme quand il n'y a pas, ou peu, de perspectives de retour en famille.

FAVORISER L'INTÉGRATION DANS LA VIE SCOLAIRE

Un des objectifs de l'accompagnement socioéducatif des équipes des établissements est de parvenir à une mobilisation scolaire, d'autant plus dans le cas des placements longs. Comme beaucoup d'enfants accueillis, un certain nombre sont carencés et éprouvent des difficultés à entrer dans les apprentissages. Une

attention toute particulière est portée à chaque enfant et à ses éventuelles difficultés scolaires. Des actions sont mises en œuvre pour améliorer leur intégration dans la vie scolaire. De nombreux enfants présentent des déficits de concentration, d'apprentissage, mais aussi des troubles du comportement qui nécessitent une orientation vers des établissements spécialisés (Institut médico-éducatif ou Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique). C'est le cas, par exemple, pour plus d'un enfant sur trois du Village d'Amilly. Pour les plus jeunes (en maternelle et primaire) et sur préconisation des établissements scolaires ou de l'équipe éducative, des aménagements de la scolarité peuvent être mis en place (intégration progressive, enseignement adapté, etc.). Pour les enfants en primaire dont les difficultés scolaires sont repérées, le Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse propose, par exemple, des temps d'accompagnement avec une enseignante chargée de travailler

AIDER LES ENFANTS

À DEVENIR LES CITOYENS DE DEMAIN



Le 13 octobre 2014, Geneviève Avenard a été nommée adjointe au Défenseur des droits, Jacques Toubon, en qualité de Défenseure des enfants. Comme sa prédécesseur, Marie Derain, elle soutient l'action de la Fondation.

« Depuis mon entrée en fonction, je constate qu'une situation sur trois qui m'est présentée relève de la Protection de l'Enfance. Il s'agit donc de questions prioritaires, le but étant de favoriser autant que possible le maintien des liens entre frères et sœurs. Mais concernant la place de l'accueil des fratries dans les politiques de Protection de l'Enfance en France, le regroupement en un même lieu de vie des frères et sœurs passe après d'autres considérations, souvent matérielles. Parmi les chantiers qui me semblent prioritaires, je noterai le développement de la formation des professionnels de la Protection de l'Enfance (magistrats, enseignants, éducateurs, gendarmes...) pour améliorer leur coordination et l'accompagnement des jeunes majeurs qui sortent du système de la Protection de l'Enfance ».



507
ENFANTS

ont déjà fait l'objet de plusieurs placements avant d'arriver à la Fondation

71

ENFANTS

sont orphelins d'un ou de leurs deux parents

sur les acquis (ateliers d'éveil ou de sensibilisation aux connaissances de base, approfondissement des connaissances par des activités interactives). Pour les collégiens et les lycéens, un soutien scolaire sur des matières précises a été mis en place, en 2014, avec des enseignants extérieurs, de l'association ANACOURS.

ÉVITER LA STIGMATISATION

Afin d'éviter le phénomène de regroupement d'enfants issus d'un Village, pour favoriser la socialisation et l'ouverture aux autres, la Fondation veille à inscrire les enfants dans différents établissements du secteur de la commune où se situe le Village d'Enfants ou le Foyer. Les élèves de primaire sont accompagnés à l'école, les collégiens et lycéens empruntent les transports scolaires. Les éducateurs référents des enfants rencontrent régulièrement les enseignants et participent systématiquement aux réunions parents-professeurs pour expliquer la situation des enfants.

Dès que cela est possible, la participation des parents à la scolarité des enfants est favorisée, afin que l'enfant soit aussi soutenu par l'un de ses parents et que ce dernier valorise la scolarité de son enfant. Dans cette logique, les bulletins scolaires sont systématiquement envoyés par courrier aux parents.

Si beaucoup d'enfants arrivent avec des retards scolaires importants dans les Villages, la Fondation compte aussi de belles réussites parmi les jeunes accueillis. Sur 635 enfants scolarisés, 426 (67 %) suivent une scolarité ordinaire.

PRIX LITTÉRAIRE LIRE POUR LE PLAISIR

Le Prix Littéraire, dont l'année 2014 fêtait la 15^e édition, est devenu une véritable institution. Il permet aux enfants de la Fondation de découvrir la lecture de façon ludique, celle-ci étant indispensable aux apprentissages. De plus en plus d'enfants et de jeunes y participent : 377 cette année. Une équipe de la Fondation, qui se consacre à l'événement,

TÉMOIGNAGE



Sandra Macé
DIRECTRICE
AMILLY

ADAPTER LA SCOLARISATION

« En tant qu'éducateurs familiaux, nous avons la responsabilité de la prise en charge globale de l'enfant, et nous devons nous positionner du point de vue des parents qui auraient à décider de la scolarité de leur enfant. Nous œuvrons donc pour que les éducateurs acquièrent un avis sur la scolarité de l'enfant. Souvent, les enfants que nous accueillons ont fréquenté irrégulièrement la maternelle. Par conséquent, le primaire est compliqué, même s'ils n'ont aucune déficience. Partant de là, les enfants qui n'ont pas de déficience intellectuelle, mais dont le comportement n'est pas adapté au milieu scolaire classique, sont inscrits dans une école Montessori^[1]. C'est le cas de trois enfants du Village. Ils sont accueillis par petits groupes, et sont répartis par niveaux scolaires. Il n'y a pas de stigmatisation. »

[1] La pédagogie Montessori est une méthode d'éducation qui repose sur l'éducation sensorielle et kinesthésique de l'enfant. Dans la pédagogie Montessori, l'éducation est considérée comme une « aide à la vie ».

LA MODÉLISATION DES MAISONS

DES MAISONS

ENCORE PLUS ADAPTÉES

Les maisons des futurs Villages d'Enfants d'ACTION ENFANCE disposent d'une grande pièce commune où se trouvent le séjour, le salon, le coin informatique et l'espace cuisine... C'est l'art de vivre ensemble réuni en un seul lieu. Des recoins ont été envisagés pour passer d'une ambiance familiale à des espaces plus tranquilles. On y trouve un premier ensemble réservé aux adolescents avec des chambres individuelles équipées de salles de bains, et un second ensemble plus adapté aux jeunes enfants, à proximité des éducateurs. Plus ergonomiques, ces maisons sont conçues pour faciliter le travail éducatif : adaptées aux enfants qui y habitent, c'est aussi l'endroit où vivent et travaillent les éducateurs.

Par ailleurs, les maisons sont mitoyennes, avec la buanderie et un patio communs. Ainsi, si un éducateur doit s'absenter, son homologue de l'autre maison peut veiller sur les enfants de la maison voisine.



ÉCLAIRAGE



Marc Chabant
et Sandrine Weltman



DIRECTEURS
DE L'ACTION ÉDUCATIVE
ET DU DÉVELOPPEMENT
D'ACTION ENFANCE

“ Nous nous sentons responsables de ces enfants : ils peuvent compter sur nous et ils comptent pour nous. Nous militons pour la reconnaissance des situations de placements longs. ”

travaille toute l'année à l'améliorer. Les éducateurs correspondants du Prix Littéraire dans les Villages sont conviés régulièrement à des réunions. Leur volonté est de faire lire pour le plaisir, sans contrainte. Ils mobilisent aussi les autres professionnels pour qu'ils prennent en main les livres, fassent vivre les histoires en les racontant et les mettent en lien avec des manifestations locales.

En 2014, le Prix Littéraire a permis de lancer de beaux projets, comme l'atelier de lecture organisé par une éducatrice entre le Village d'Enfants de Cesson et une crèche intercommunale. Six jeunes lecteurs du Village d'Enfants, âgés de 9 à 16 ans, sous la houlette de leur éducatrice, sont venus, chaque mois, lire des histoires à un auditoire de petits âgés de 2 et 3 ans.

UN ESPACE DE VIE POUR BIEN GRANDIR

Dans sa maison du Village, chaque enfant possède sa chambre où il peut s'isoler pour lire, travailler ou jouer. La stabilité de

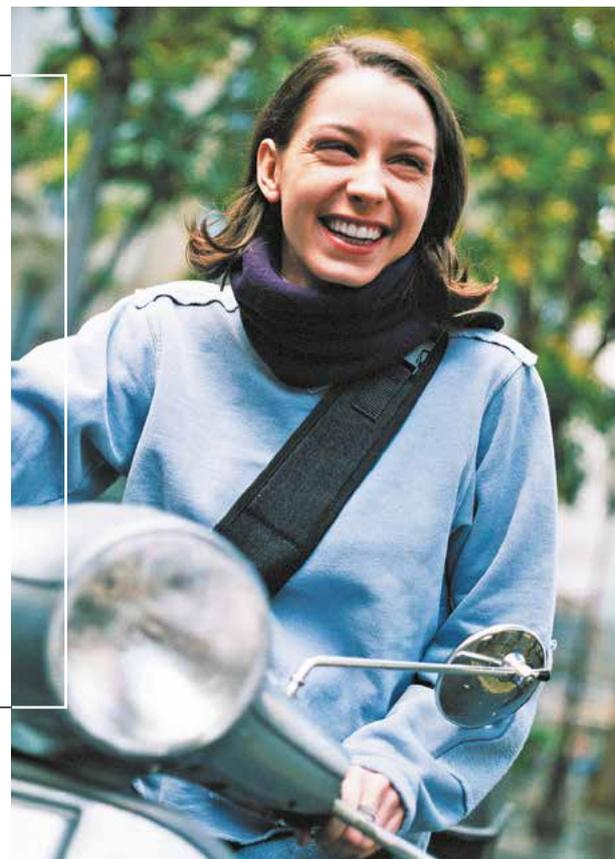
l'espace de vie, au même titre que celle des professionnels, est un élément fondamental pour créer des repères et se construire. Enjeu éducatif, la maison a fait l'objet, en 2014, d'une réflexion sur sa conception, adaptée à l'accueil de type familial. Élément central : la maison type doit accueillir six enfants au maximum et ne pas excéder 170 m². Pendant six mois, le projet a évolué, tenant compte des avis des professionnels dans les Villages, la difficulté étant d'intégrer l'adulte en préservant sa place, telle que l'entend ACTION ENFANCE : une présence pour être dans le cadre d'un accueil familial, mais avec la bonne proximité, afin d'éviter la confusion des lieux avec la famille. Une présence d'autorité et de repère, dans la bienveillance. Le principe servira de modèle à l'ensemble des maisons du futur Village de Monts-sur-Guesnes qui ouvrira ses portes durant l'été 2016, ainsi qu'à Amilly auquel il sera ajouté un bloc de deux maisons au Village existant, et enfin, au futur Village d'Écuellenes.

SERVICE DE SUITE

ACCOMPAGNER

LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE

Créé en septembre 2013 au sein de la Direction éducative, le Service de Suite d'ACTION ENFANCE montre bien que chaque jeune a compté pour la Fondation et qu'il peut toujours compter sur elle. Tous les jeunes accueillis à la Fondation, quelles que soient la durée du placement et les raisons de leur départ, peuvent faire appel à ce service. En 2014, quatre éducateurs ont été recrutés afin de proposer un point de contact et un soutien local aux anciens des Villages et Foyers. Leur mission : informer les anciens ainsi que les futurs sortants de l'existence du Service, puis accompagner et aider ceux qui en font la demande. Tous les adultes, anciens de la Fondation, peuvent le solliciter. Trente-trois jeunes ont été aidés cette année, principalement pour des besoins liés au logement et au quotidien. La totalité des fonds alloués s'élève à 67 184 euros.



ÉDUCATEURS ET RESPONSABLES DE FAÇON PLEINE ET ENTIÈRE



Face aux enjeux de la Protection de l'Enfance et afin de répondre aux besoins des enfants accueillis et des professionnels, ACTION ENFANCE met en œuvre un modèle d'organisation et un programme d'actions.



TRANSMETTRE LE PROJET

● Afin de faire vivre le Projet ACTION ENFANCE et de réaffirmer ses intuitions éducatives, **chaque équipe de direction d'un établissement bénéficiaire de l'accompagnement d'un membre du comité exécutif de la Fondation.** Ce management de proximité favorise les regards. Il permet aussi de rompre l'isolement dû à la fonction d'éducateur familial, de faciliter la communication, de faire avancer les projets.

● Dans la même idée de partage, **les rencontres éducatives entre la Direction générale et les équipes éducatives permettent de créer un temps de dialogue** avec les éducateurs d'une maison. Objectif : échanger sur le sujet de leur choix (une situation éducative, le cas de parents, une expérience particulière, un projet qu'ils veulent mener avec les enfants, etc.). Ces rencontres ont été reconduites cette année, et une centaine de maisons de la Fondation ont été visitées sur ce principe.

● **Des journées d'accueil et d'information des nouveaux embauchés** et un parcours d'intégration spécifique pour les cadres ont été institués et systématisés en 2014, avec rencontres au siège et découverte d'établissements.

Par ailleurs, une formation « Protection de l'Enfance » a été organisée pour les nouveaux collaborateurs du siège.

DES OUTILS DE PROFESSIONNALISATION

● **Deux formations transversales sur les écrits professionnels et sur le secret professionnel** ont été proposées, ainsi que des actions de formation interétablissements « Repères dans la Relation Éducative » qui doivent permettre à chaque éducateur de réfléchir sur la manière de se situer et d'investir la relation éducative auprès des enfants et jeunes accueillis.

Cette formation enrichit les pratiques individuelles et collectives et vise à l'harmonisation des pratiques, sans déroger au principe d'individualisation de l'accompagnement. Parmi les thèmes abordés : le respect de l'enfant tel qu'il est, autorité et sanction, gestion de l'attachement et de la distance, addictions et conduites à risque, vie sentimentale, affective et sexuelle, du placement à l'autonomie, etc.

● Dans le même esprit, les directeurs de Foyers et du Village d'Amilly ont participé à **un séminaire de deux jours sur l'accompagnement des adolescents.** L'idée était de partager des réflexions sur l'évolution du mode de prise en charge de ces jeunes.

“ Grâce à vos dons, ACTION ENFANCE peut poursuivre dans les meilleures conditions un accueil de type familial de qualité et différenciant et offrir aux enfants un cadre de reconstruction pour qu'ils puissent se projeter dans l'avenir. La Fondation remercie tous ses généreux donateurs. ”

● **Des outils d'aide au recrutement des éducateurs** ont été mis à la disposition des équipes de direction des établissements. Ils comportent une grille de compétences permettant de vérifier, lors des entretiens, l'adéquation entre le profil et le Projet de la Fondation, ainsi que des tests de mise en situation.

LES PROJETS ÉDUCATIFS

● **Une campagne d'abonnements individuels** à des magazines éducatifs a permis d'abonner 455 enfants et jeunes, soit 67 % des enfants accueillis.

● **Des rencontres avec des organismes de loisirs et de vacances** (Poney des quatre saisons, UCPA...) ont permis d'envisager des partenariats, afin de développer et mutualiser, par l'intermédiaire de la Direction éducative, des projets pour tous les établissements de la Fondation.



VOS DONNS

EN ACTION



GRÂCE À VOUS

837 000 €

ont été employés au renforcement de l'accompagnement éducatif dans l'ensemble de nos Villages et Foyers.



GRÂCE À VOUS

618 000 €

ont été employés à l'équipement ou à la rénovation de nos Villages et Foyers.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE VILLAGES ET FOYERS

Les Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents sont le principe et les moyens de notre mode d'accueil. Nous veillons à les bâtir à l'exacte mesure de nos besoins et à procéder aux rénovations nécessaires pour développer l'accueil des enfants.

GRÂCE À VOUS

523 000 €

ont été employés à soutenir les jeunes dans leurs difficultés.

BOURSES, SERVICE DE SUITE, SOUTIEN SCOLAIRE

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes ayant séjourné dans les Villages et Foyers d'ACTION ENFANCE est un objectif prioritaire pour les équipes éducatives.

Cela passe par une bonne intégration scolaire, suivie et, au besoin, soutenue dès les petites classes. Des aides pour financer leurs études et la mise en place, depuis 2014, d'un Service de Suite destiné aux anciens accueillis afin qu'à n'importe quel moment de leur vie, ils trouvent conseil, soutien moral et financier, comme en famille.

GRÂCE À VOUS

200 000 €

ont été employés à offrir des expériences pédagogiques aux enfants et jeunes de nos établissements.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES EXTRASCOLAIRES

L'épanouissement des enfants de nos Villages et Foyers passe nécessairement par des activités culturelles ou sportives que nous leur proposons tout au long de l'année : Prix Littéraire, ascension du Mont-Blanc, sorties de fin d'année, tournoi de rugby, mise en place d'ateliers dans les Villages, etc.

RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES ENFANTS

L'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis dans les Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents fait l'objet d'une attention constante des équipes éducatives selon un modèle de quotidien partagé, au plus proche de celui d'une famille classique. C'est pourquoi, en plus des postes financés par les Conseils départementaux, nous avons besoin de renforcer, sur les fonds propres de la Fondation, les équipes d'éducateurs familiaux, afin d'améliorer le confort des enfants au quotidien.

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS !

7,37 MILLIONS D'EUROS

c'est le total des sommes collectées par l'appel à la générosité du public (AGP) en 2014, contre 9,49 M€ en 2013. En baisse, ce chiffre traduit la difficulté à recruter de nouveaux donateurs.

LES DONNS

4,94 MILLIONS D'EUROS

en 2014 contre 4,82 M€ en 2013. Ceux qui donnent le font de plus en plus généreusement: le don moyen s'élève à 82,80 €, contre 77,20 € en 2013 (hors prélèvements automatiques).

LES LEGS ET LIBÉRALITÉS

2,42 MILLIONS D'EUROS

en 2014. Les legs, donations et assurances-vie au profit d'ACTION ENFANCE ont baissé par rapport à 2013 (4,66 M€). Cependant, l'encours des libéralités à venir est important.

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions en 2014 au profit de la Fondation ACTION ENFANCE.



LE MOT DU TRÉSORIER

BRUNO DE CHARENTENAY

Pour accompagner l'élan lié au changement de nom, un plan d'orientation à cinq ans a été lancé en janvier 2013 avec pour objectif de :

- réaffirmer et reformuler le projet éducatif d'accueil de type familial ;
- structurer l'organisation et les équipes ;
- produire des outils de développement.

Ces trois axes ont été déclinés en 2014 à travers plusieurs chantiers, notamment sur :

- les repères éducatifs ;
- la mise en place du Service de Suite,
- l'organisation et le management dans les Villages associés à un nouveau rythme de travail des éducateurs(trices) familiaux,
- des outils de développement pour faciliter la préparation de l'ouverture de nouveaux Villages, ce qui nous permet de faire face à la construction de deux Villages en même temps : Mont-sur-Guesnes et Écuellen, en remplacement de Boissettes,
- l'accompagnement du changement de nom.

La mise en cohérence de ces chantiers importants avec le plan de financement à cinq ans, révisé chaque

année en octobre, a conduit le Conseil d'administration à retenir l'intervention de bailleurs sociaux pour le financement des nouveaux Villages. Il s'agit de réserver nos ressources propres pour l'aboutissement de ces différents chantiers qui s'ajoutent aux investissements immobiliers importants réalisés dans certains Villages, afin soit de développer nos capacités d'accueil de jeunes allant progressivement vers l'autonomie, soit de rénover les bâtiments les plus anciens.

Parmi ces chantiers, le passage à un nouveau rythme de travail des éducateurs (trices) familiaux représente un poids significatif en termes financiers.

En effet, pour des raisons tenant à l'histoire, la Fondation avait à gérer en 2013 quatre rythmes de travail différents parmi les équipes éducatives, le dernier remontant à l'ouverture du Village de Bréviandes en septembre 2012.

Avant son lancement, ce nouveau rythme a fait l'objet d'études nombreuses et de discussions approfondies avec les partenaires sociaux. Son objectif est de gommer les inconvénients ressentis lors des formules précédentes, en créant, d'une part, une plage hebdomadaire commune à tous les éducateurs(trices), qui facilite les travaux en commun, tout en réduisant, d'autre part, le recours à des CDD pour les remplacements temporaires, défavorables à la continuité de l'action éducative auprès des enfants.

L'expérimentation de ce nouveau rythme a permis, après quelques ajustements, de le valider pour être appliqué progressivement à l'ensemble des établissements.

En dépit des conséquences financières, le Conseil

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

ACTIF	2014	2014	2014	2013
	valeur brute	amortissement ou provision	valeur nette	rappel
Frais de 1 ^{er} établissement	260	184	76	119
Immobilisations incorporelles	530	137	393	181
Immobilisations corporelles	52 989	24 342	28 647	29 083
Immobilisations financières	2 238	5	2 233	2 365
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	56 017	24 668	31 349	31 748
Créances de fonctionnement	8 864	53	8 811	8 557
Prix de journées à recevoir	8 370	-	8 370	8 192
Autres	494	53	441	365
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	27 150	-	27 150	28 677
Disponibilités	1 622	-	1 622	750
Compte de régularisation	130	-	130	307
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	37 766	53	37 713	38 291
TOTAL DE L'ACTIF	93 783	24 721	69 062	70 039
Engagements reçus			4 213	4 012

(1) Extrait du Projet de la Fondation : « La Fondation s'autorise à se constituer un patrimoine et à se doter de fonds de réserve en vue d'assurer ses investissements ainsi que la pérennité de ses actions pendant environ six mois. »

PASSIF	2014	2013
		rappel
Fonds associatifs et réserves	30 149	29 759
Subvention d'investissement	552	580
Report à nouveau	27 576	24 140
Résultat de l'exercice	- 458	4 140
Résultats sous contrôle	286	- 10
TOTAL DES FONDS PROPRES	58 105	58 609
Provisions	2 405	2 241
Fonds dédiés	365	165
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	2 770	2 406
Dettes financières	1 865	2 139
Dettes de fonctionnement courant	1 732	1 411
Fournisseurs et charges à payer	1 451	1 133
Créditeurs divers	281	278
Dettes relatives au personnel	4 586	5 470
Organismes sociaux et fiscaux	1 426	2 249
Congés à payer et rémunérations dues	3 160	3 221
Produits constatés d'avance	4	4
TOTAL DES DETTES	8 187	9 024
TOTAL DU PASSIF	69 062	70 039

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

	2014	2013 rappel
Produits de fonctionnement		
Dons et abonnements	5 291	4 828
Tiers financeur	39 206	39 481
Produits divers	1 191	868
Reprises de provisions et subventions	48	47
TOTAL I	45 736	45 224
Charges de fonctionnement		
Achats	3 244	3 342
Services extérieurs	5 252	4 738
Autres services extérieurs	2 805	2 650
Impôts et taxes sur rémunérations	2 561	2 500
Impôts et taxes autres	216	225
Appointements bruts*	20 560	19 810
Charges sociales et divers	10 005	9 781
Autres charges de gestion courante	1 549	1 538
Dotations aux amortissements et provisions	3 097	2 643
TOTAL II	49 289	47 228
RÉSULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT (I-II)	- 3 553	- 2 004
Produits financiers		
Sur valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	821	1 468
Autres intérêts et produits assimilés	24	43
TOTAL III	845	1 511
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	145	149
TOTAL IV	145	149
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	700	1 362
Produits exceptionnels		
Legs	2 430	4 668
Sur opérations de gestion	272	38
Sur opérations en capital	58	362
TOTAL V	2 760	5 068
Charges exceptionnelles		
Charges sur opérations de gestion	271	124
Charges sur opérations en capital	34	138
Dotations aux amortissements et provisions	60	25
TOTAL VI	365	287
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	2 395	4 781
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 458	4 139

*Dans un souci de transparence financière, ACTION ENFANCE s'est engagée à publier chaque année le montant global de ses 5 plus grosses rémunérations, qui s'élevaient à 458 000 euros en 2014.

d'administration de la Fondation a approuvé le principe d'une généralisation de ce rythme. En effet, il permet une meilleure gestion à long terme des équipes éducatives au bénéfice des enfants, et élimine les nombreux inconvénients de la pluralité antérieure.

Les conséquences financières se situent à deux niveaux :

- des charges liées au Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui, conformément à la loi, laisse aux éducateurs la faculté de partir s'ils ne souhaitent pas y adhérer ;
- des aménagements immobiliers dans les Villages pour accueillir six enfants par maison au lieu de cinq (estimés à 13 700 000 €, entre 2014 et 2018).

Ces charges, qui ont un caractère temporaire, vont affecter, outre celui de 2014, les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018. Elles induiront des résultats négatifs durant ces quatre exercices, **ce qui amènera la Fondation à puiser dans ses réserves, conformément à son plan de développement à cinq ans**, avant de revenir ensuite progressivement à l'équilibre.

L'exercice 2014 est donc le premier à être affecté par ces charges nouvelles, mais d'autres facteurs conjoncturels ont aussi joué :

- la baisse des taux a induit un complément de provision pour financer les indemnités de départs en retraite, bien supérieures aux chiffres des années précédentes. Une probable remontée des taux produira ultérieurement l'effet inverse ;
- un taux d'occupation insuffisant au second semestre 2014 dans certains Villages ;
- les réalisations de legs (2 761 000 €) ont été plus faibles que les années antérieures et bien inférieures à 2013, année faste en la matière (5 068 000 €).

Il en résulte un résultat négatif de - 458 000 € pour cet exercice 2014.

La décision de recourir à des bailleurs sociaux décidée l'an passé pour financer les deux Villages d'Enfants en cours de construction,

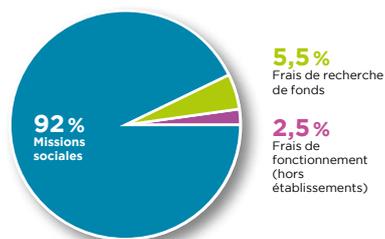
Monts-sur-Guesnes et Écuellen (déménagement du Village de Boissettes), permet fort heureusement de lisser nos contraintes financières et de maintenir un niveau de réserves suffisant que le Conseil d'administration de la Fondation a fixé à six mois de budget.

Par ces décisions, la Fondation entend faire face à l'avenir en se dotant des moyens permettant d'améliorer sa proposition éducative dans chaque Village d'Enfants et Foyer d'Adolescents, comme d'envisager l'« après placement » avec le Service de Suite lancé en 2013.

Nos donateurs nous permettent par leur générosité et leur fidélité de poursuivre ce chemin exigeant dont les Conseils départementaux reconnaissent aussi le bien-fondé depuis de nombreuses années. Qu'ils soient, les uns comme les autres, chaleureusement remerciés de leur soutien. ■■■

IV – LES COMPTES DE LA FONDATION ACTION ENFANCE

RÉPARTITION DE LA TOTALITÉ DES EMPLOIS



RÉPARTITION DES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)

EMPLOIS

	TOTALITÉ DES EMPLOIS 2014 comme apparaissant au compte de résultat	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES collectées auprès du public (AGP) et utilisées en 2014
1 - MISSIONS SOCIALES	45 114	3 877
Réalisées en France	44 477	3 240
Fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux	43 565	2 328
Soutien et accompagnement des jeunes majeurs	327	327
Promotion de la protection de l'enfance	10	10
Autres actions en faveur des enfants, adolescents et jeunes	575	575
Réalisées à l'étranger	637	637
Actions réalisées directement	126	126
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	511	511
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 721	2 721
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 721	2 721
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ÉTABLISSEMENTS)	1 222	335
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE inscrits au compte de résultat	49 057	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	427	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	317	
IV - EXCÉDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL	49 801	
V - PARTS DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES financées par les ressources collectées auprès du public		2 140
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS des immobilisations financées à compter de la 1 ^{ère} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		1 557
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		7 516

L'accueil et l'accompagnement des enfants dans les meilleures conditions constituent les missions de la Fondation.

Comme en 2013, les investissements 2014 concernent uniquement des renouvellements ou du gros entretien courant.

L'utilisation des ressources issues de nos donateurs s'est répartie en 6 933 K€ inscrits au compte de résultat et 2 140 K€ en investissements, hors dotation aux amortissements.

RÉPARTITION DE LA TOTALITÉ DES RESSOURCES



15,5%
Ressources collectées auprès du public

4%
Autres produits

1,8%
Divers

« Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. »

Franck Naccache, Léo Jégard et Associés.

RESSOURCES

	RESSOURCES COLLECTÉES EN 2014 comme apparaissant au compte de résultat	SUIVI DES RESSOURCES collectées auprès du public (AGP) et utilisées en 2014
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		5 485
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	7 721	7 721
Dons et legs collectés	7 721	7 721
Dons manuels non affectés	5 260	5 260
Dons manuels affectés	31	31
Legs et autres libéralités non affectés	2 430	2 430
2 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	39 206	
3 - AUTRES PRODUITS	1 988	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE inscrites au compte de résultat	48 915	
II - REPRISE DES PROVISIONS	311	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES non utilisées des exercices antérieurs	117	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS collectés auprès du public		201
V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	458	
TOTAL GÉNÉRAL	49 801	7 922
VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		7 516
VII - SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC non affectées et non utilisées en fin d'exercice (Report 2013 + Total général collecté - VI)		5 891

Le financement des Conseils départementaux ainsi que les dons et legs constituent les principales ressources de la Fondation.

92 % de l'ensemble des ressources de la Fondation sont destinés aux missions sociales.

Au 31/12/2014, une quasi-stabilité des ressources issues de nos donateurs non encore affectées ou non encore utilisées atteignent 5 891 K€. Ces réserves permettront d'assurer le programme de dépenses à venir.⁽¹⁾

Les états financiers complets, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes peuvent être consultés sur : www.actionenfance.org



Fondation ACTION ENFANCE
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 – Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris
www.actionenfance.org



Aider les enfants en danger à devenir des adultes accomplis

Septembre 2015 - Conception - réalisation : **L'UNITE** Crédits photos : ACTION ENFANCE, Thinkstock, Gettyimages, Plain picture, D.R. Impression : mccgraphies - Dans le souci du respect de l'environnement et dans une démarche de développement durable, ce document a été imprimé par une entreprise imprim'Veit.



Parce que rien n'est joué d'avance

Pour faire un don : **actionenfance.org**

